

INFORMATIONS

HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE

Durant le mois d'août, la mairie accueillera le public du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Il n'y aura pas de permanences du maire et des adjoints sur cette période.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est rappelé à l'ensemble des administrés que le ramassage des déchets verts a lieu chaque jeudi matin.

Aussi, il vous est demandé de ne pas déposer n'importe où vos déchets et de les mettre dans les sachets prévus à cet effet par la CCV ou dans des contenants.

Par ailleurs, dans un souci de santé des animaux, la municipalité rappelle que certains arbustes ou plantes sont nocifs. Ne jetez pas vos déchets verts dans les pâtures.

PLIE

Les permanences PLIE reprendront dès le jeudi 31 août en mairie. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci de contacter le 06.42.86.63.81

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 14 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité doivent être effectuées auprès d'une commune du département équipée d'un dispositif de recueil. (Abbeville, Friville-Escarbotin, Gamaches)

Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez faire une pré-demande en ligne en vous connectant sur le site: https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Pour accéder à ce service, vous devez disposer d'une adresse électronique et créer un espace personnel. Une brochure est disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr

SERVICES PRÉFECTURE

Le plan nouvelle génération a mis en place 3 changements :

- Le développement de téléprocédures
- La demande de conseils auprès de médiateurs dans les points numériques
- Un réseau de partenaires sur le territoire

Vous pouvez maintenant réaliser vos démarches en ligne à partir de sites sécurisés.

La brochure est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

CCV

- Viméo: horaires d'été du 10 juillet au 03 septembre
- Arts plastiques: inscriptions le 13/09 et reprise ateliers le 20/09
- Ecole de musique: planning 2017/2018
- Déchetteries : Feuquières et Huchenneville
- Stage BAFA : du 30/10 au 04/11 à la MFR d'Ysengremer – 400€
- RAM: réouverture le 1^{er} août 03.22.20.11.56

Tous les détails en mairie et sur le site de la commune.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Contrairement aux années précédentes, il n'y avait pas d'inscriptions requises pour participer au concours des maisons fleuries. Un jury, composé de membres du conseil municipal, a sillonné les rues de la commune muni d'un barème répondant à des critères définis (visibilité, volume de fleurissement, harmonie des couleurs, diversité et adaptation à l'environnement.

1



Le classement s'établit ainsi:

- 1 / Jean-Claude NEVEUX
- 2 / Christiane DERAMBURE
- 3 / Catherine PAGNEN
- 4 / Jean-Marie HURTELLE
- 5 / Gilbert CROISIER et Didier GORRIER
- 7 / Alain DELIGNIERES
- 8 / Jeanine HOLLEVILLE
- 9 / Samuel FLEUTRE
- 10 / Jean-Pierre MELIN

Les 3 premiers recevront un bon d'achat de fleurs.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Afin de sécuriser la sortie des enfants à l'école Jean Gaudier, le stationnement sera interdit rue Karl Marx de la salle Jean Ferrat jusqu'au stop de la rue.

En effet, des parkings existant derrière le château brûlé et sur la place, les familles sont priées de les utiliser. Un passage pour piétons sera tracé face à l'abri bus afin de faciliter l'accès à la place.

Au niveau du croisement des rues Camille Pelletan et Emile Zola, un stop sera à faire pour les automobilistes venant de Gamaches et ils devront laisser la priorité aux véhicules entrant ou sortant de la rue Emile Zola.

Durant les travaux de démolition de la friche Bricard, le stationnement sera interdit rue Karl Marx des deux côtés car les camions sont dans l'obligation technique d'emprunter cette voie. Il est conseillé d'utiliser au maximum les parkings.

RENTRÉE SCOLAIRE

L'association des parents d'élèves du collège Gaston Vasseur feront la distribution des fournitures dans le hall du collège les :

> Vendredi 1^{er} septembre de 14h à 17h30 pour les 4^e et 3^e

- Samedi 2 septembre de 9h à 11h pour les 6e et 5e

Une réunion d'informations pour les parents d'élèves de 6e et les parents des

nouveaux élèves des autres niveaux aura lieu le samedi 2 septembre à 10h au réfectoire.

Rentrée des élèves:

Lundi 4 septembre à 8h30 pour les 6° et 5° de toutes les sections

- Mardi 5 septembre à 8h30 pour les 4º et 3º de toutes les sections

Écoles communales: suite au conseil d'école du 3 juillet l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et la municipalité ont voté pour un retour à la semaine de 4 jours pour les écoliers.

Aussi pour l'école élémentaire, les horaires sont les suivants :

-matin : 8h15 – 11h45 -après-midi : 13h30 – 16h

Pour l'école maternelle :

-matin: 8h35 - 11h55

-après-midi : 13h35 – 16h15

Les TAP sont maintenus le lundi, le mardi et le jeudi après la sortie des classes.

La garderie ouvre le matin à 7h et ferme le soir à 18h.

L'ALSH accueillera les enfants le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

AIDE MENAGERE

Vous avez 60 ans et plus, vous rencontrez des difficultés à effectuer vos tâches ménagères quotidiennes, nous vous rappelons qu'un service d'aide-ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune,

Afin de savoir si vous pouvez y prétendre, n'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER** au 03.22.60.39.61.

Le montant de la participation horaire de l'aide-ménagère à domicile est fixé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Il s'élève à 20.50 euros pour toutes les heures réalisées à compter du 1^{er} janvier 2017.

Néanmoins, certaines caisses de retraite (CARSAT, RSI, ...) avec qui le service d'aide-ménagère est conventionné

2



prennent à leur charge une partie du coût horaire d'intervention.

Le taux de participation est déterminé à partir d'un barème national défini également par la CNAV et qui est le suivant :

Tranche	RESSOURCES MENSUELLES		PARTICIPATION
	PERSONNE SEULE	MENAGE	HORAIRE DU RETRAITE
1	Jusqu'à 836 €	Jusqu'à 1452 €	10 % soit 2.05 €
2	De 837 € à 895 €	De 1453 € à 1551 €	14 % soit 2.87 €
3	De 896 € à 1010 €	De 1552 € à 1698 €	21 % soit 4.31 €
4	De 1011 € à 1091 €	De 1699 € à 1756 €	27 % soit 5.54 €
5	De 1092 € à 1141 €	De 1757 € à 1820 €	36 % soit 7.38 €
6	De 1142 € à 1259 €	De 1821 € à 1923 €	51 % soit 10.46
7	De 1260 € à 1424 €	De 1924 € à 2136 €	65 % soit 13.33
8	Au-delà de 1424 €	Au-delà de 2136 €	73 % soit 14.97

Reportez-vous à votre avis d'imposition sur les revenus pour déterminer votre participation horaire (revenu brut global divisé par 12).

ALERTE

Il nous a été signalé du démarchage en porte-à-porte par des personnes peu scrupuleuses et ne représentant aucune société. Soyez vigilants et ne laissez pas de personnes inconnues entrer chez vous.

CITOYENNETÉ

Les différents lieux publics de la commune sont faits pour accueillir la population dans diverses occasions et sont entretenus par les services techniques pour être agréables. Aussi, quelle déception de trouver certains lieux saccagés par des personnes irrespectueuses. La municipalité vous prie dans l'intérêt de tous de garder ces endroits propres et fait appel à la responsabilité des parents pour éveiller la citoyenneté des enfants.

TAP & Club Echecs

3

« La vie est comme un jeu d'échecs : nous esquissons un plan, mais celui-ci est tributaire de ce que daignent faire l'adversaire aux échecs et le destin dans la vie » Arthur Schopenhauer

Retour sur la saison 2016-2017!

Des sourires dans des goûters, des fous rires sur des mats improbables, des centaines de parties d'échecs partagées et analysées, plusieurs sorties à Petit Caux ou encore à Abbeville où nos enfants ont représenté notre commune avec volonté, brio et passion dans le cadre de tournois intergénérationnels (parties rapides de 2 fois 20 minutes KO, enfants adultes) ou d'opens nationaux (dispositif de la Fédération Française d'Echecs : 4 parties en 2 heures sans pendule).



Open National de Petit Caux du 8 avril 2017



Bravo à Gabriel Devisses 3^{ème} du général derrière 2 joueurs classés et meilleur benjamin!

Nous pûmes enfin achever l'année sur un tournoi interne de parties Blitz suivi d'une remise de prix et d'un goûter des vacances...



Tournoi interne de Blitz. Vainqueur : Noah Petit. Second Erwan Briet, Justine Doudoux : meilleure féminine et Océane Petit : encouragements de l'équipe





Magnifique gâteau de la maman d'Océane



Après la concentration, la décontraction

En Mars, Charly défie les enfants en parties simultanées, il gagne ses parties en éprouvant toutefois des difficultés face au début irrégulier d'Arthur et son jeu agressif...





Club-Echecs Fressenneville

Maison Pour Tous

Suivez nos aventures sur Facebook!

La rentrée échiquéenne de septembre s'annonce dans les meilleures conditions. De nombreux tournois sont prévus tout au long de l'année. Le club se structure et se projette : un tournoi enfants adultes officiel est en cours de programmation à Fressenneville ainsi qu'une soirée originale. Nous imaginons une approche ludique pour les plus petits et un coaching plus efficace pour les plus grands.

Un grand maître FIDE sommeille en vous?

Des échecs de loisirs aux compétitions, rejoignez-nous chaque mercredi! A bientôt pour pousser du bois... Pour toute info, veuillez contacter Charly au 06.48.71.88.44

SERVICE DE GARDE

- <u>Infirmières</u>:

Le 06 / 08 : Mme PION au 03.22.30.51.34

Le 13 / 08: Cabinet infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26 Le 15 / 08: Mmes HOUSSAYE et MORIERE au 03.22.30.30.43

Le 20 / 08 : Cabinet infirmier de Friville-Escarbotin au 03.22.30.28.95

Le 27 / 08 : Mmes CHALVET et DUBUC au 03.22.30.03.76

Le 03 / 09: Mmes BONHOMME et PAUCHET au 03.22.30.30.43

ÉTAT CIVIL

✓ Naissance :

Le 24 juin : Ambre MEJRI GIBBS

FESTIVITES

Le 20 / 08 : Ball trap de l'ACCA

Le 01/09 : concours de pétanque organisé par l'USNF

Le 09/09 : marche gourmande du Comité des fêtes

Le 10/09 : loto de la Batterie Fanfare

